

L'an deux mille vingt-deux et le quinze février à dix-huit heures quinze, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du 2<sup>ème</sup> étage du Château de Blou à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Bureau communautaire	16	Date de convocation	15 f2VRIER 2022
Membres en exercice	16	Secrétaire de séance	Pierre CHAPUIS
Membres présents	13		
Membres absents ou excusés	3		
Membres qui ont pris part à la délibération	13		

Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent
BONNET Georges	X	D'IMPERIO Cédric	X	GEIGUER Jacques	X	PALLOT Thierry	X
BOUET Lynda	X	FABREGES Marie France	Absente	GINEVRA Stéphane	Absent	REYMOND Jean Pierre	X
CHAPUIS Pierre	X	FARGIER Gérard	X	HOUETZ Marion	X	ROBERT Karine	X
DALVERNY Jérôme	Excusé	FIALON Dominique	X	LAURENT Guy	X	VEYRENC Yves	X

*Administratif : Michel DECHAUD, Sophie BOTTON*

### **Rencontre avec Mme Sandrine GENEST, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Ardèche :**

Après une journée sur le terrain de notre CDC, sur le thème petite enfance, santé, jeunesse, professionnels de santé, Sandrine GENEST pour le département vient au contact du territoire communes + CDC.

Pour lutter contre la désertification médicale, le département créé une cellule santé.

Un échange s'instaure avec les élus sur les divers sujets de la santé, du désert médical notamment.

L'exemple du pôle santé de Meyras pour encourager les médecins à venir sur notre territoire, la mise en place de moyens commun (logiciel informatique notamment), dupliquer ce qui marche sur d'autres territoires, le label sport santé et la prévention.

Les zones ARS (ZIP, ZAC, CPTS, CLS) pour aider et accompagner professionnels de santé et élus.

Le département a demandé à un médecin de travailler sur la cellule santé (conception, ce qu'un médecin a envie, attractivité, aider les médecins à s'installer, formation sdis aux gestes d'urgence en attendant le smur, bouche à oreille, univers médical, paramédical, inciter à s'installer en Ardèche).

Enfin concernant la contractualisation avec les territoires pour les divers projets, Sandrine GENEST informe qu'il sera proposé un contrat entre le département et les collectivités pour plus de projection.

Fin 19 h 40

### **1. Attribution de subventions aux associations :**

Le Président propose d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Judo club Jaujacquois pour l'année 2021-2022, d'un montant de 500 € dans le cadre de l'action auprès des jeunes (46 licenciés de moins de 18 ans).

**Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité.**

### **2. Ardèche Loisirs Patrimoine : convention de partenariat Pass Ardèche 2022 avec Office de Tourisme :**

Le Président rappelle la délibération du Conseil communautaire du 16/07/2020 n°36 donnant délégation au Bureau communautaire pour le suivi et la reconduction des conventions avec Ardèche Loisirs Patrimoine.

Monsieur le Président expose au Bureau communautaire que le partenariat avec Ardèche Loisirs Patrimoine concerne aussi la vente du pass'Ardèche dans les offices de tourisme. L'Office de Tourisme encaissera les recettes de la vente du Pass Ardèche diminuée de la commission de 10% destinée à l'OT selon une périodicité et des modalités précisées dans la convention de partenariat. Il propose au Bureau communautaire d'acter le principe de vente dans les offices de tourisme du Pass'Ardèche selon les modalités définies dans la convention.

Les trois Pass'Ardèche pour 2022 sont conditionnés comme suit :

- 3 jours ou 72 heures à 44 €
- 6 jours ou 144 h à 54 €
- annuel ou 365 jours à 79 €.

**Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité.**

### **3. Divers :**

#### **FIBRE :**

Le matin une réunion a eu lieu à Burzet avec ADN. 4500 prises seront livrées cette année

Sur Burzet environ 2300 à 2500 prises livrées en fin d'année 2022.

Sur Jaujac, st cirgues de Prades, Fabras, la fibre est commercialisable depuis le 02/02/2022 et puis à partir du 03/03/2022 pour 2200 prises.

Sur le secteur Jaujac, Burzet c'est 99% des habitations qui seront desservies (au lieu de 97 % prévues au contrat).

En mars il y aura une réunion publique ADN sur la vallée du lignon et une réunion technique pour les élus.

Pour les autres poches du territoire la desserte est prévue d'ici 2 ans.

Le coût de l'abonnement fibre est similaire à l'abonnement ADSL.

Lynda Bouet signale des câbles arrachés sur Barnas : il s'agit peut-être de la fibre ORANGE, leur signaler.

#### **PLUI :**

Précisions sur les informations contenues dans le rapport d'enquête PLUI qui est en ligne, le public peut considérer à tort les propositions de la commission comme définitives.

Cédric D'IMPERIO explique en précisant que certaines propositions de la commission vont à l'encontre du PADD ou parfois pourraient fragiliser juridiquement le document, donc ne pourront pas être retenues. Un travail est en cours entre nos services et les services de l'Etat qui effectueront ensuite le contrôle de légalité de notre document final.

Une commission PLUI et une conférence des Maires auront lieu en mars.

*La séance est levée à 20 h 15*

*L'intégralité des délibérations est consultable au siège de la communauté de communes.*

Le Président,  
Cédric D'IMPERIO.

Le Secrétaire de séance,  
Pierre CHAPUIS.